

MESURES POUR RÉDUIRE LES CAPTURES ACCIDENTELLES

Enjeux d'efficacité et d'acceptabilité

Contexte

L'accroissement des captures accidentelles de dauphins communs dans le golfe de Gascogne (GdG) depuis 2016 a entraîné une mobilisation croissante des organisations environnementales, demandant des actions et résultats de la part des autorités publiques, des professionnels de la pêche et des scientifiques.

Des progrès importants ont été réalisés autour de la réalisation de tels dispositifs « intelligents » utilisables par les fileyeurs, mais leur efficacité en conditions réelles reste encore à démontrer, en suivant des protocoles scientifiques rigoureux. Il faut ainsi mesurer l'efficacité moyenne de chaque dispositif, mais aussi valider que leur utilisation collective démontre un effet positif sur la réduction des captures. Il faudra aussi vérifier comment les dauphins s'adaptent dans le temps à ces signaux, avec la possibilité que leur efficacité se réduise progressivement.

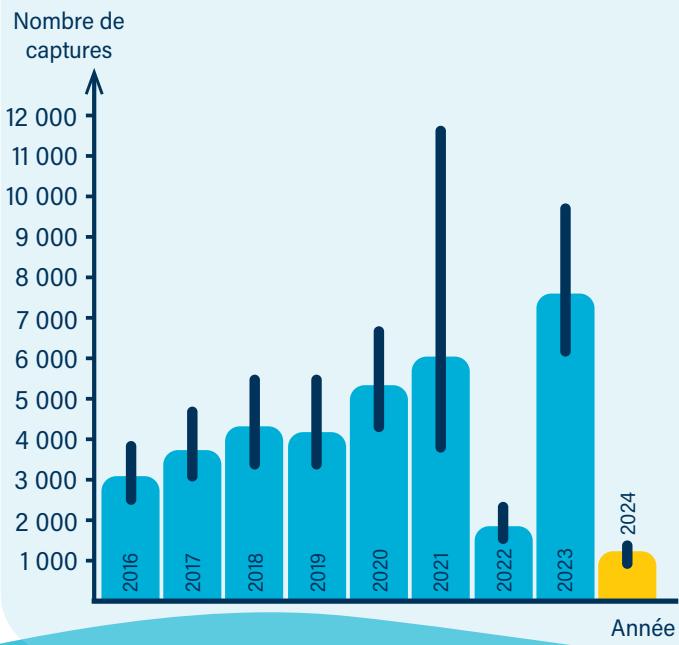


En l'absence d'avancées significatives, la Commission Européenne, saisie par 26 ONGs, entame une procédure d'infraction contre la France et l'Espagne.

Le 20 mars, le Conseil d'Etat, saisi par trois ONGs françaises, enjoint au gouvernement de prendre des mesures, dans un délai de six mois, pour limiter les captures accidentelles de petits cétacés dans le GdG.

La fermeture du GdG en janvier-février (reconduite en 2025 et 2026), a été adoptée comme mesure d'urgence : interdiction pour tous les navires de pêche professionnelle de plus de 8m de pêcher avec des engins (de type filets, chaluts ou sennes) identifiés comme les plus à risques de capture, pendant une période où le risque de surmortalité est considéré maximal.

Estimation de captures de dauphins communs à partir des échouages dans le GdG et la Manche Ouest^{(1)*}

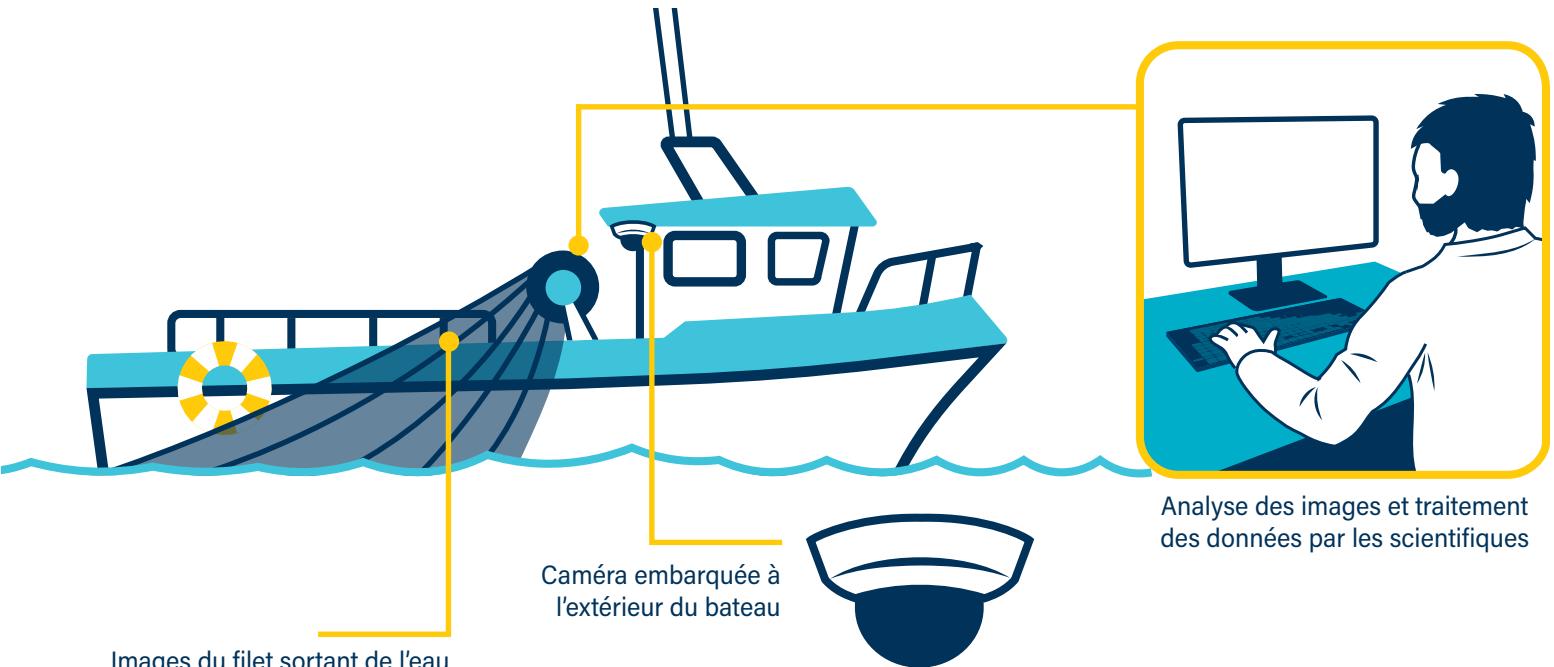


* Entre le 1^{er} décembre année n-1 et le 31 mars année n, pour les hivers 2016 à 2024.

Fermeture généralisée non désirée à long terme

La complexité du problème appelle à réfléchir à une combinaison de mesures pérennes pour le GdG, prenant en compte les enjeux de protection des cétacés, de viabilité socio-économique des filières, et d'approvisionnement alimentaire.

Pour vraiment progresser vers l'identification de mesures à la fois plus ciblées et plus efficaces, il est indispensable de partager une compréhension commune des facteurs écologiques et techniques conduisant à ces captures accidentelles. Mais cette progression est freinée par l'observation et la compréhension encore trop limitées des circonstances et engins causant le plus de captures accidentelles à l'échelle d'une opération de pêche. La déclaration de ces captures, obligatoire, pourrait y contribuer, mais elle reste à ce jour encore largement insuffisante. Cette lacune requiert de la part des pouvoirs publics des investissements financiers et humains importants dans des programmes complémentaires d'observation (sur-échantillonnage des observateurs ObsMer et/ou caméras à bord des navires- projet(s) OBSCAME(+)).



Conditions requises

Dès le lancement du projet Delmoges, plusieurs hypothèses sur les conditions requises pour la mise en œuvre de mesures de réduction des captures accidentelles efficaces ont été identifiées^(3, 4) :

C1 La recherche de solutions est souvent initiée seulement quand la pression extérieure devient réellement forte (réglementation, pression sociale, médiatique, institutionnelle) et constitue une « menace crédible ».

C2 L'acceptabilité des mesures est un facteur essentiel à leur mise en œuvre et à leur respect, à la fois par les professionnels de la pêche et par les parties impliquées dans cette pression extérieure.

C3 Les dispositifs technologiques seuls sont insuffisants, même s'ils s'inscrivent dans une logique d'appropriation par les acteurs.

C4 Une meilleure compréhension du phénomène permettrait de mieux cibler les actions de gestion potentiellement efficaces et ainsi de limiter les impacts économiques (mesures restreintes à certaines périodes, zones, engins...)

C5 Cette meilleure compréhension dépend d'une meilleure information sur les circonstances de captures, accompagnées d'observations scientifiques plus fines et plus fréquentes de la distribution et le comportement des dauphins et de leurs proies.



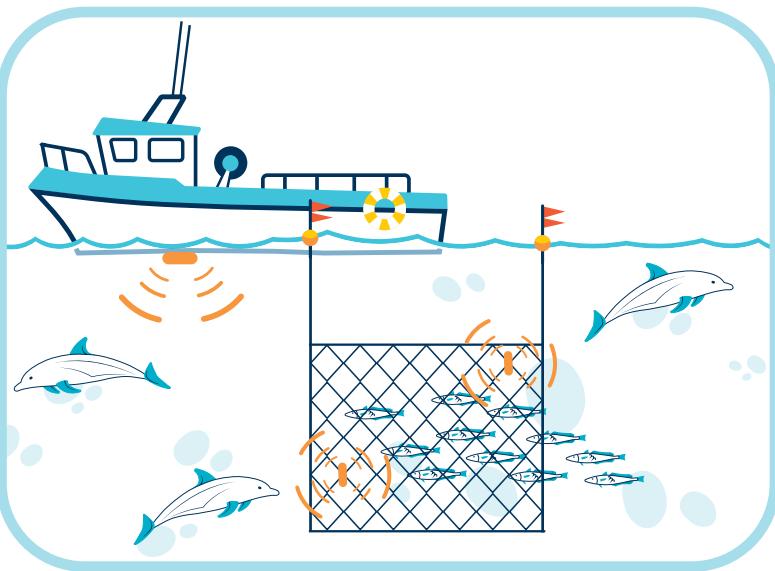
Résultats et apports du projet Delmoges



Un atelier international organisé dans le cadre de Delmoges ⁽³⁾ a d'abord permis de rappeler que le problème des captures accidentelles d'espèces protégées est mondial. De nombreux pays, confrontés aux mêmes difficultés, expérimentent diverses combinaisons de mesures obligatoires ou incitatives. Il n'existe donc pas à ce jour de solution(s) simple(s) et universelle(s). La concertation et le dialogue restent cependant des conditions essentielles à la mise en œuvre de mesures.

L'augmentation des tensions politiques et sociales au cours de l'année 2023 reflète l'hypothèse de la « menace crédible » pour forcer au changement (C1).

Ces tensions ont profondément modifié les relations entre acteurs, y compris entre scientifiques et parties prenantes. Les objectifs initiaux du projet Delmoges de faire émerger des options acceptables de réduction des captures accidentelles via le dialogue et la co-construction (C2-C4) ont ainsi dû être adaptés.



Emission d'ondes sonores par des effaroucheurs

des fermetures de pêche aux zones et périodes les plus à risque (C4-C5) pour limiter les conséquences négatives sur les filières pêche.

Par ailleurs, les changements en cours dans l'écosystème en lien avec le changement climatique laissent à penser que le rapprochement des dauphins des zones de pêche va perdurer. Au delà des mesures de remédiation, une adaptation pérenne des techniques et stratégies de pêche restera nécessaire pour résoudre durablement le problème des captures.

Afin de mieux comprendre les freins et motivations associés à différentes options, les scientifiques du projet Delmoges ont élaboré des scénarios dans lesquels des mesures plus ciblées sont combinées et complétées par des méthodes de suivi ou d'incitation pour garantir leur efficacité (C4) : fermetures spatio-temporelles à diverses échelles de temps et d'espace; fermeture après atteinte d'un seuil donné de captures accidentelles ; limitation de l'effort de pêche ; changements d'engins ; arrêts de pêche volontaires subventionnés...

Les connaissances acquises sur les interactions entre les dauphins communs, leur environnement et les engins de pêche permettent d'améliorer progressivement les hypothèses comportementales en soutien au développement de solutions technologiques (effaroucheurs, réflecteurs).

Sans changement des pratiques de pêche, les dispositifs actuels ne seront pas suffisants pour éliminer les captures (C3). Leur efficacité attendue, ou espérée, restera toujours partielle.

L'amélioration de la compréhension du phénomène de capture à fine échelle, notamment grâce au déploiement accru de l'observation par caméra (données OBSCAMe(+)), ainsi que les apports du projet sur la cartographie du risque de capture accidentelle pourraient permettre d'adapter à terme l'emprise spatiale et la durée



Une enquête (~250 réponses) a été menée afin de recueillir l'opinion d'une diversité d'acteurs sur les scénarios proposés, et, plus généralement, sur les mesures pour réduire les captures accidentelles et évaluer un niveau d'acceptabilité de mesures alternatives, seules ou combinées.

L'analyse des résultats montre une certaine divergence entre les opinions des acteurs de la filière et de celles des autres acteurs (Etat, scientifiques, ONGs), soulignant le difficile équilibre entre « menace crédible » (C1) et acceptabilité (C2).

A travers des citations anonymisées d'acteurs interrogés, l'enquête met toutefois en avant certaines suggestions, susceptibles d'enrichir de futures démarches de concertation.

Voir fiche « Enquête »

Ce qu'il reste à faire...

Pistes de réflexions et enjeux de connaissance pour faire progresser le débat sur la recherche de solutions de réduction des captures accidentnelles

1

Vers une gestion partagée et durable des espaces marins

Il s'agit de gérer collectivement les multi-usages de la mer au plus près des acteurs concernés, en partageant les diagnostics, les connaissances, les savoir-faire et les contraintes. Les scénarios discutés dans Delmoges incluent les dispositifs techniques, les limitations d'effort de pêche, des changements dans la conduite des opérations de pêche, et des mesures incitatives. Cela nécessitera de maintenir des espaces dédiés de concertation entre les acteurs.

2

Mieux comprendre les conditions de capture

Par ses tests de dispositifs technologiques de grande ampleur accompagnés de l'installation de caméras embarquées sur des fileyeurs et des chalutiers pélagiques, le Plan d'Action de l'État pourra également fournir de nouvelles données sur les conditions de capture et continuer à améliorer la compréhension de ce phénomène.

4

Synthétiser les connaissances sur les options de gestion

Pour fournir une évaluation qualitative des différentes options de remédiation abordées dans le projet ou dans d'autres projets liés, en fonction de différents critères : efficacité attendue, acceptabilité présumée, niveau de précision des données nécessaire pour les mettre en œuvre, pertinence, impacts socio-économiques estimés...

3

Acquérir en routine plus de données à fine échelle

Ces données telles que collectées et utilisées dans Delmoges (survols aériens, drones, caméras embarquées...) permettraient le suivi régulier des dauphins, de leurs proies et des captures, pour envisager des mesures plus ciblées sur les périodes, les zones et les pratiques de pêche à risque.

5

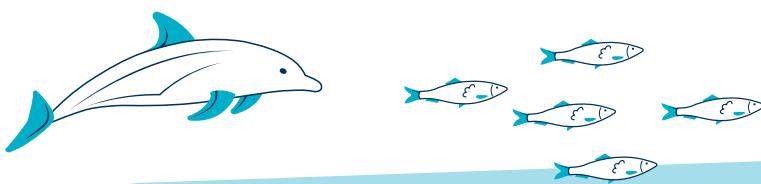
Avancer la modélisation bio-socio-économique des scénarios de gestion

Pour évaluer l'impact à court et moyen terme de certains scénarios de mitigation, non seulement sur les entreprises de pêche et des filières amont et aval mais aussi sur les principales espèces commerciales cibles dans le GdG.

6

Traiter le sujet de manière globale en limitant les impacts sur les autres espèces sensibles

Il reste à intégrer dans la réflexion les autres espèces protégées impactées par la pêche ainsi que les autres activités humaines qui peuvent avoir des impacts directs ou indirects sur ces espèces protégées.



Pour conclure

Le projet Delmoges a permis d'engager la réflexion sur différentes mesures de réduction des captures accidentnelles au delà des approches technologiques testées par ailleurs, et dont les résultats ne permettent pas de dire aujourd'hui qu'elles seront suffisantes.

Tous les acteurs doivent s'entendre sur des mesures de gestion de long-terme. Celles-ci doivent être à la fois efficaces et acceptables, mais aussi adaptées au niveau réel de précision des données et informations disponibles.

L'émergence de mesures de gestion permettant de concilier protection de la population de dauphins communs et pêche durable dans le contexte de l'adaptation au changement climatique repose sur : la lisibilité des objectifs, le partage des diagnostics, la reconnaissance des savoirs de l'ensemble des acteurs et la co-construction de dispositifs adaptés.

Les travaux à venir pourront s'appuyer sur ces principes et sur les résultats du projet Delmoges pour continuer à déployer, tester et ajuster des solutions concrètes, au plus près des réalités de terrain et des changements dans l'écosystème.



Références